



CODE DE CONDUITE DU PROJET PILOTE DE JEU LIBRE DANS LA RUE

Avril 2021



Code de conduite

Tout participant au jeu libre dans la rue doit :

- Jouer dans la rue seulement lorsque l'éclairage et la visibilité sont adéquats;
- Partager la chaussée et dégager la rue de tout objet nuisant au passage d'automobilistes ou cyclistes, lors de pauses et à la fin du jeu;
- En présence de véhicules d'urgence, interrompre le jeu et de dégager sans délai la chaussée;
- Être prudent et vigilant. Les parents demeurent en tout temps responsables de leurs enfants qui jouent dans la rue. Une assurance parentale est exigée pour les participants de 12 ans et moins;
- Respecter la quiétude des voisins, de même que les biens et équipements d'autrui.

Tout conducteur d'un véhicule qui circule sur une rue autorisée au jeu libre doit :

- Être prudent, adapter sa conduite et réduire sa vitesse;
- Attendre que tous les participants et les objets soient en bordure de rue;
- Poursuivre sa route seulement après avoir vérifié qu'il peut le faire sans danger;
- Ne pas se stationner vis-à-vis les bacs à fleurs afin de permettre la circulation.

Il est interdit de jouer dans la rue :

- À l'extérieur des zones permises et identifiées par la signalisation « Jeu libre »;
- En période de travaux, de déneigement ou de nettoyage des rues;
- Lors d'intempéries (orage, brouillard, tempête de neige, etc.);
- À moins de 3 mètres d'un véhicule immobilisé ou stationné;
- À moins de 30 mètres de toute courbe ou intersection.

Sanctions

Conformément au code de la sécurité routière, les conducteurs de véhicules sont passibles d'amendes pour tout excès de vitesse ou toute autre action susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes (principe de prudence en vigueur).

